



INFOMESNIL



Bimensuel - N° 2015 – 09

Mercredi 29 avril 2015

<http://www.mesnil-saint-loup.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Lundi et mercredi: 17h30 à 19h00 - Jeudi : 15h30 à 17h00

Informations de la mairie

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie de Mesnil Saint Loup sera fermé du lundi 04 mai 2015 au jeudi 07 mai 2015 inclus.

Site internet

Comme annoncé il y a déjà quelques semaines, le site internet de Mesnil Saint Loup a totalement été repensé pour mieux répondre à vos attentes, grâce à une arborescence plus claire, des contenus plus complets et une navigation plus intuitive.

Nous avons voulu développer une nouvelle identité visuelle avec une interface vivante et interactive, qui sera vouée à évoluer constamment en proposant tout au long de l'année, toujours plus de services dans la mesure de nos possibilités.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

Il peut aussi rester certains bugs qui ont pu nous échapper et c'est pourquoi nous comptons sur vous pour nous signaler tout souci ou incompatibilité. A tout de suite sur :

<http://www.mesnil-saint-loup.fr>

Nous vous souhaitons une bonne découverte du site !

Michaël SIMON, Frédéric DEVALLY et l'ensemble du conseil municipal

Rédaction de l'infomesnil

Dans le dernier infomesnil (*et ceux d'avant...*), vous avez sans doute constaté plusieurs fautes d'orthographe et de syntaxes.

Ce petit bimensuel, est rédigé par moi-même les lundis et mardis juste avant la parution afin d'y mettre les articles reçus au dernier moment; il est ensuite imprimé le mardi en soirée (jour où il n'y a pas de permanence de mairie). Cela représente une charge non négligeable.

Nous vous demandons de donner vos articles et annonces au plus tôt, ce qui facilite la mise en page et évite la précipitation du dernier moment.

Les articles arrivés en mairie après 19h, le lundi soir ne pourront être pris en compte que pour la quinzaine suivante.

Cette tâche de préparation et rédaction sera prochainement déléguée, en partie, à un petit groupe au sein du conseil municipal.

Par manque de temps, les derniers numéros n'ont pas été correctement relus et je souhaite m'excuser pour les fautes que vous auriez pu remarquer.

Merci de votre compréhension.

Le maire, Michaël SIMON

Cérémonie du 08 mai

Rendez-vous le vendredi 08 mai prochain à 11h30, place de l'église pour la cérémonie au monument aux morts.



Dépôt de déchets verts

La municipalité a décidé de mettre à disposition des habitants du village qui n'ont pas la possibilité d'aller aux déchetteries, un endroit pour y déposer **certains types** de déchets verts :

- Emplacement : **Zone artisanale du pré-haut** (vers le dépôt de verre).
 - Date : **tous les lundis de 18h30 à 19h30 à partir du lundi 11 mai 2015 (horaires à respecter).**
 - **Type de végétaux acceptés : uniquement les BRANCHAGES** (branches d'arbres et tailles de thuyas...)
 - **Diamètre maximum des branches (5 à 7 centimètres).**
 - *En raison des réglementations, nous ne pourrons accepter les herbes, gazons et feuilles.*
- Si vous venez avec une petite remorque contenant des branches et de l'herbe de tonte, nous serons contraints de refuser le tout.
- Ce dépôt ne servira qu'aux particuliers et non aux professionnels.
 - Les branches seront broyées à la fin de l'été pour en faire des copeaux qui serviront de paillage (écologique pour éviter les mauvaises herbes de pousser dans les massifs et efficace pour garder le sol frais et humide).
 - Cette solution est à l'essai jusqu'au 31 juillet 2015 et sera reconduite à partir de septembre 2015 si les points suivants sont tous respectés :
 - pas de dépôts sauvages d'autres matériaux.
 - pas d'abus ni de débordements.
 - pas d'emportement ni manque de civisme de la part des usagers.
 - La municipalité se garde le droit de fermer ce dépôt au moindre écart constaté.
 - **Nous faisons un appel à ceux et celles d'entre vous qui seraient intéressés pour tenir occasionnellement une permanence (1 heure par semaine).** Cet apport de volontariat serait un atout supplémentaire et cela permettrait d'envisager cette solution pour le long terme.
- Si vous êtes intéressés, merci de prendre rapidement contact avec la mairie.**
- Malgré la mise à disposition de cet emplacement, nous vous encourageons à faire du compost et/ou aller en déchetteries dont nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

Déchetteries de Marcilly-le-Hayer et de Marigny-le-Châtel

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

PERIODE HIVER DU 01/11 AU 31/03			PERIODE ETE DU 01/04 AU 31/10		
	Marcilly-le-Hayer	Marigny-le-Châtel		Marcilly-le-Hayer	Marigny-le-Châtel
LUNDI	--	de 14h à 17h	LUNDI	--	de 14h à 18h
MARDI	de 9h à 11h30	de 14h à 17h	MARDI	de 9h à 12h	de 14h à 18h
MERCREDI	--	de 9h à 11h30 et de 14h à 17h	MERCREDI	--	de 9h à 12h et de 14h à 18h
JEUDI	de 9h à 11h30	de 14h à 17h	JEUDI	de 9h à 12h	de 14h à 18h
VENDREDI	--	de 14h à 17h	VENDREDI	--	de 14h à 18h
SAMEDI	de 9h à 11h30	de 14h à 17h	SAMEDI	de 13h à 17h30	de 9h à 12h et de 14h à 18h

Différents textes et arrêtés:

- RSD (règlement sanitaire départemental) en vigueur dans l'aube : <http://aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Le-reglement-sanitaire-departemental/Le-reglement-sanitaire-departemental>
- le guide des Maires sur le RSD : <http://aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Le-reglement-sanitaire-departemental/Le-reglement-sanitaire-departemental>
- la circulaire sur le brûlage des déchets verts: http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/11/cir_34130.pdf
- l'arrêté sur les implantations de lieu de compostage : http://www.ineris.fr/aida/consultation_document/3755/version_pdf



Que faire des tontes de gazon ?

L'herbe de tonte est une des sources de matière organique importante de votre jardin. Il est intéressant de la récupérer pour enrichir le sol de sa propriété. Très riche en eau, l'herbe a des utilisations intéressantes pour la santé de votre terrain et de votre potager. Vous pouvez faire des paillis, du compost, ce qui vous permettra de désherber moins souvent.

Que faire des tailles de branches et de haies ?

Le bois coupé finit la plupart du temps en déchets verts, collectés par les communes. Le réflexe est bien acquis : d'après l'Ademe, 60 % de l'apport de déchets en déchèterie se compose de déchets verts et de gravats. En 2005, les déchets verts représentaient 28 % du poids des produits collectés par les déchèteries.

Au lieu de les éliminer comme déchets verts, pourquoi ne pas revoir les modes de gestion de ces branches pour les valoriser directement à la source, c'est-à-dire chez soi : compost, paillis, bois raméal fragmenté (BRF), énergie-bois, en copeaux pour des toilettes sèches ou encore en litière animale...

Le maire, Michaël SIMON

Vide grenier des pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise son 6ème vide grenier à Mesnil Saint Loup le
Dimanche 10 mai 2015 de 6h00 à 18h00.

1€ le mètre pour les particuliers.

Réservations emplacements au 03.25.40.60.57

Bibliothèque - Vacances de printemps

Du 26 avril au 10 mai 2015, la bibliothèque sera ouverte les jeudis et samedis habituels.

Heure du conte le mercredi 06 mai 2015 à 16h30

Bibliothèque de Mesnil Saint Loup - 4 bis place du Terreau 10190 Mesnil Saint Loup

Bibliothèque – Recherche de bénévoles

La bibliothèque recherche des personnes intéressées pour intégrer l'équipe de bénévoles pour la rentrée de septembre car 2 personnes pensent arrêter.

Si cela vous tente, venez voir le déroulement d'une permanence durant le mois de mai, poser vos questions aux permanents.

Rassurez-vous nous fonctionnons en binôme, vous ne serez pas seul.

Chacun fait des permanences selon ses disponibilités, par roulement. Si nous ne pouvons pas assurer une permanence, nous contactons les autres pour un remplacement.

Il n'est pas nécessaire d'être un grand lecteur, juste apprécier le contact, aimer partager ses goûts en matière de lecture (livres sur la cuisine, un livre policier, etc.).

Vous pouvez suggérer un ouvrage qui vous a plu à un de nos lecteurs.

En dehors des permanences, vous pouvez :

- participer 2 fois par an au choix des livres à la BDP de Troyes.
- Choisir les ouvrages à acquérir et qui peuvent plaire aux enfants, aux ados, aux adultes.
- Proposer une exposition, apporter vos idées

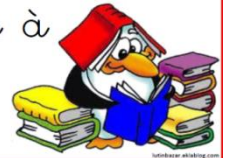
Le 9 juin à 18h30, nous aurons une réunion à la bibliothèque pour établir le planning des permanences de juillet et celles de l'année 2015/2016. Si vous voulez vous joindre à notre équipe vous serez les bienvenus.

Si vous ne pouvez venir à cette réunion vous pouvez contactez l'un d'entre nous et lui dire quel jour et combien de permanences par mois vous voudriez participer.

Vous pouvez me joindre au 03 25 40 45 79

Simon Bernadette responsable et les bénévoles

Je peux emprunter les
livres de cette étagère
pour les lire à
la maison.



Communauté de commune de l'Orvin et de l'Ardusson

En 2015, les habitants de la communauté de communes de l'Orvin et de l'Ardusson verront les taux de taxes en hausse de 8 %, soit environ 2,5 € par habitant et par an.

Michaël SIMON



Piscine de Romilly-Sur-Seine

La nouvelle piscine de Romilly-Sur-Seine sera opérationnelle au plus tard pour le mois de septembre 2015. Les écoles (dont celle de Mesnil Saint Loup) auront des créneaux qui leur seront réservés **gratuitement** et le transport sera pris en charge par l'intercommunalité (20000 euros par an !).

Notre intercommunalité (CCOA : Communauté de communes de l'Orvin et de l'Ardusson avec 25 communes et 8000 habitants) participant également aux frais de fonctionnement (27000 euros par an), les habitants de Mesnil Saint Loup pourront également profiter de tarifs préférentiels (identiques à ceux pratiqués pour les habitants de Romilly !).

Michaël SIMON, délégué intercommunautaire

Cartes d'identités et passeports... n'attendez pas l'été !



Voir ci-dessous une circulaire, qui incite les usagers à anticiper leurs demandes de titres d'identité à l'approche de l'été pour éviter l'afflux aux guichets fin juin et début juillet :

Comme chaque année, la tenue des examens et la préparation des vacances scolaires estivales devraient conduire à une augmentation du nombre des demandes de cartes nationales d'identités (CNI) et de passeports.

Or les délais de traitement des demandes de titres d'identités en préfecture sont actuellement de 2 jours, ce qui permet une mise à disposition des passeports en 9 jours et des CNI en moins de 3 semaines.

Validité des cartes d'identités

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures.

Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.



Chemin des hantées fermé à la circulation

En raison de travaux, le chemin des Hantées sera fermé à la circulation du 18 au 23 mai 2015.

Travaux à Dierrey St Julien

Nous vous informons que des travaux sur le Centre Bourg de Dierrey Saint Julien vont occasionner une gêne de la circulation et notamment pour les poids lourds qui devront contourner le village en passant par les communes de Faux Villecerf et Mesnil Saint Loup du 27 avril 2015 au 07 mai 2015.

Travaux place de la mairie – Internet haut débit

Des travaux vont avoir lieu sur la place de la mairie durant quelques semaines. Ces interventions, liées à l'arrivée de la fibre et internet haut débit, ne seront pas régulières et risquent occasionnellement de perturber les connexions à internet. Durant tout ce temps, la circulation sera limitée à 30 km/h sur la rue Ferrée. Merci de votre vigilance.

Le maire, Michaël SIMON



Quand les loups semaient la terreur dans l'Aube

Dans les bois de Villadin, au lieudit l'Essert, le 27 décembre 1774, vers 15 heures.

« Mardi 27 décembre est arrivé un loup enragé sur le berger de cette paroisse ; il lui a sauté au visage, lui a fait vingt-deux blessures par tout le corps. Son frère est venu à son secours, le loup s'est jeté dessus, lui a percé le bras ; heureusement le vent a envolé son chapeau, le loup a couru, l'a pris et déchiré. Cela s'est passé sur le bord du bois ; il y avait dans le bois au moins trente personnes, le loup après, a pris une femme par le cotillon voulant la terrasser. Un homme est venu, lui a donné un coup de serpe. Le loup lui a percé la main en cinq places, il s'est jeté sur un autre, l'a pris au visage, lui arraché une dent et percé la joue en trois endroits. L'ayant quitté, il a trouvé un habit qu'il a emporté et déchiré. »



« Le bruit s'est répandu dans le village, on a sonné la cloche, tout le monde a couru étant bien armé mais la bête avait pris les champs. Il était environ trois heures de l'après-midi et sur les quatre heures, le loup s'est trouvé à Faux ; nous en sortions, MM les curés de St Lupien, de Mesnil, de Pâlis et moi. Au coin du cimetière, nous nous sommes séparés. Le curé de Pâlis était avec les nommés Portelait et Prévost, de Villemaur. A peine ont-ils été dans la rue qui conduit à Pâlis qu'ils ont aperçu le loup ; il est venu à eux et a pris Portelait à la gorge. Les deux autres ont cassé leurs bâtons sur le corps du loup qui enfin a abandonné sa proie et a pris la plaine vers le Mesnil St Loup. Les trois hommes sont retournés chez M le curé de Faux pour étancher le sang qui coulait de la gorge du blessé. »

« Le loup est entré au Mesnil la nuit formée et comme il y avait eu quatre maisons et trois granges de brûlées la veille, le monde était encore à garder le feu. Cette bête furieuse s'est jetée indistinctement sur un chacun, en a blessé dix-sept dangereusement dont un que je crois mort car il avait le crâne découvert et enfoncé. »

« Sur les onze heures du soir, le loup s'est trouvé à St-Liébault[1], a attaqué le charron, lui a fait plusieurs blessures, mais celui-ci, fort et courageux, l'a pris entre ses bras en criant au secours. Le garçon du boucher l'a achevé avec son couteau. Le charron lui avait arraché la mâchoire. » [1] Estissac

« J'oubliais encore de vous dire qu'il y a quantité de loups dans les bois de Pouy, que probablement cette louve-là en vient et peut-être en a-t-elle mordu d'autres. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a trouvé un chien et un renard dévorés sans être mangés. » « **Il y a vingt-cinq personnes de blessées, on n'a jamais vu pareille chose, la bête du Gévaudan n'était pas si cruelle que cette louve-là.** »

Les sept victimes décédées :

- Claude Vincent, le berger de Villadin, mort de la rage le 25 janvier.
- Jacques Adenin, de Villadin, a la joue arrachée et meurt de la rage le 20 janvier.
- Edme Paulin, le maréchal du Mesnil, mort de la rage le 17 janvier.
- Nicolas Paulin, son fils, mort de la rage le 20 janvier.
- Claude Lanneret, du Mesnil, mort de la rage le 29 janvier.
- Jean Lanneret, du Mesnil, mort de la rage le 25 février.
- Jean Verger, le charron d'Estissac, mort de la rage le 26 janvier.



Pierre tombale de Jean Verger, le charron d'Estissac qui a maîtrisé la louve. Elle est aujourd'hui fixée sur un mur de l'église d'Estissac.

Transcription :

CY GIT LE BRAVE JEAN VERGER QUI MERITA DE SA PATRIE UNE
COURONNE DE LAURIER
POUR SACRIFICE DE SA VIE IL T'ATTEIRA
IL TE VAINQUIT MONSTRE CRUEL ET REDOUTABLE
ET PAR TA DEFAITE IL S'ACQUIT ESTIME HONNEUR GLOIRE
DURABLE O VOUS HABITANS DE CE LIEU
PAR AMOUR ET RECONNOISSANCE ECOMMANDES SON AME A
DIEU RENDES GRACE A SA VAILLANCE
apprehendebam mentium corum et suffocabam eos.
Je les prenois a la gorge et je les etouffois

Sources: Le récit est extrait d'une lettre du curé de Villadin au subdélégué de Troyes datée du 2 janvier 1775. (Archives départementales de l'Aube C 1165).

Pour plus d'informations, 30 pages de lecture détaillées sur cette affaire : visiter notre site internet rubrique histoire...

Michaël SIMON

Dans 15 jours d'autres textes sur l'histoire de notre village...



L'ARS de Champagne-Ardenne vous informe...

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ? BILAN 2014 DE LA QUALITE DE L'EAU

COLLECTIVITE GESTIONNAIRE DU RESEAU D'EAU :
COPE DE MESNIL SAINT LOUP



Qui contrôle votre eau ?

Les Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé de Champagne-Ardenne sont chargées du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation. L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité fixées par le Code de la Santé Publique.

En 2014, le contrôle sanitaire dans le département de l'Aube a donné lieu à **2363** prélèvements portant sur de nombreux paramètres. Les prélèvements pris en compte sont ceux réalisés sur l'eau en sortie de station de traitement et sur l'eau distribuée.

Leurs résultats sont systématiquement transmis au responsable du réseau pour action et information auprès des usagers.

Des gestes simples !

- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.
- Dans les habitations anciennes équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
- Si la couleur ou la saveur de l'eau distribuée change, signalez-le à votre distributeur.

1 ORIGINE DE VOTRE EAU



L'eau que vous consommez provient de l'unité de distribution de **MESNIL SAINT LOUP RESEAU**. La gestion de la distribution de l'eau est réalisée en **REGIE DU S.D.D.E.A.**

L'eau distribuée provient d'une ressource souterraine bénéficiant de périmètres de protection par déclaration d'utilité publique, et subit un traitement de désinfection.

2 LES PARAMETRES ESSENTIELS DE VOTRE EAU

Bactériologique

Les normes ? Présence de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux. Absence exigée.

Nombre de mesures : 7
Nombre d'analyses non conformes : 0



Eau de bonne qualité bactériologique

Nitrates

Les normes ? Eléments chimiques provenant principalement des activités agricoles, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50mg/l.

Teneur moyenne : 43,5 mg/l



Eau présentant une teneur en nitrates élevée, sans restriction d'usage pour la santé

Pesticides

Les normes ? Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures. La teneur ne doit pas excéder 0,1µg/l par substances ou 0,5µg/l pour la somme des molécules.

Résultats des mesures :

Présence de pesticides dont la teneur respecte la norme de 0,1 µg/l



Eau conforme

Dureté

Les normes ? Eau dure au delà de 30°F et eau douce en dessous de 15°F. Ce paramètre n'a pas d'effets directs sur la santé. Mais une eau douce peut se charger en métaux au contact de canalisations en plomb.

Valeur : 21,9 °F



Eau de dureté moyenne

Fluor

Les normes ? Présence d'oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Teneur moyenne : 0,06 mg/l



Teneur faible en fluor.

Autres paramètres

3 AVIS SANITAIRE GLOBAL :



Eau conforme aux limites et références de qualité en vigueur. Toutefois, il est à noter une teneur en nitrates élevée conforme à la limite de consommation (50 mg/l).

Plus d'informations : ARS de Champagne-Ardenne - Délégation territoriale de l'Aube
Cité Administrative des Vassaulles - BP 763 - 10025 Troyes cedex - Tél : 03 25 76 21 00

Retrouvez les fiches bilan de l'eau de toutes les communes de la région sur www.ars.champagne-ardenne.sante.fr
En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr



Vide-greniers

(Informations en provenance de l'est éclair)

Vendredi 01 mai 2015 :

Barsuraubois : Vauchonvilliers (100 exposants)

Pays d'Othe : Les Boulins (50 exposants) et Vauchassis (150 exposants)

Troyes et agglomération : Isle-Aumont (120 exposants) et Les-Noës-Près-Troyes (135 exposants)

Dimanche 03 mai 2015 :

Autour de Troyes : Le-Pavillon-Sainte-Julie (100 exposants) et Mesnil-Sellières (150 exposants)

Barsuraubois : Bar-Sur-Aube (Le grenier de Germaine sur la colline Sainte Germaine) (50 exposants) et Chalette-Sur-Voire (105 exposants)

Nogentais : La-Louptière-Thénard (60 exposants)

Pays d'Armance : Marolles-Sous-Lignièrès (40 exposants)

Pays d'Othe : Aix-en-Othe (150 exposants)

Vendredi 08 mai 2015 :

Autour de Troyes : Sommeval (50 exposants)

Plaine d'Arcis : Mesgrigny (50 exposants), Aubeterre (80 exposants) et Herbisse (30 à 35 exposants)

Troyes et agglomération : Sainte-Savine (400 exposants)

Départements limitrophes : Gaye (Marne) (120 exposants)

Dimanche 10 mai 2015 :

Autour de Troyes : Thennelières (230 exposants), Saint-Pouange (120 exposants) et Villy-le-Maréchal (100 exposants)

Barséquanais : Fralignes (100 exposants) et Poliset (35 exposants)

Barsuraubois : Hampigny (130 exposants), Longpré-le-Sec et Perthes-lès-Brienne (25 exposants)

Nogentais : Mesnil-Saint-Loup (150 exposants)

Plaine d'Arcis : Ramerupt (90 exposants)

Romilly et environs : Saint-Loup-de-Buffigny (200 exposants)

Troyes et agglomération : Troyes (17 rue des Terrasses, sur le parking de l'Ehpas « La Providence »)

Service de garde

- **Médecin** : **15** (pour le nom du médecin de garde) - **Pharmacie** : **15** (pour obtenir la pharmacie de garde)

- **Gendarmerie** : **17** (ou Estissac 03.25.40.40.11) - **Pompiers** : **18** ou **112**

Informations diverses

Randonnée moto

Le week-end de l'Ascension, Benoît BECARD organise sa 14ème randonnée moto. Destination les Vosges et l'Alsace. Les motards partiront le jeudi 14 mai vers 8h00 de Mesnil Saint Loup et reviendront le dimanche 17 mai vers 19h.

Benoit BECARD

Déclaration des revenus de 2014

Comme les années précédentes, à sa propre et généreuse initiative, M. COURTOIS Alain se tient gracieusement à la disposition des personnes qui aurait besoin d'aide pour établir leur déclaration.

Le dépôt des déclarations étant fixé le 19 mai au plus tard, les personnes intéressées sont priées de prendre contact dès la réception de leur déclaration.

Alain COURTOIS - Tél : 03.25.40.45.49. H.R.



Un dimanche à la campagne, le retour !

Vous avez été nombreux à "jouer" dimanche 19, à l'exposition BILLETS du MONDE & de sa BANLIEUE...; il fallait trouver, deviner à quelle nation le drapeau exposé appartenait.

Il s'agissait donc du TIBET; c'était donc bien un pays, mais... qui ne l'est plus pour l'instant, car envahi et annexé par la Chine depuis 1950 !

Son gouvernement vit dorénavant en exil à Dharamsala dans le nord de l'Inde, et tente de préserver la culture tibétaine que la Chine essaye méthodiquement d'éradiquer depuis des dizaines d'années (massacre des opposants et des moines, destruction des lieux de cultes, envoi massif de chinois pour "peupler" et administrer la région, interdiction d'enseigner la langue tibétaine et d'arborer ce drapeau, etc...

Suite...

Suite...

Quand un pays veut en détruire un autre, il peut y mettre beaucoup de cœur (?! ce n'est peut-être pas le mot adapté...) et imaginer tout un arsenal de moyens à mettre en œuvre...

BREF, revenons à nos moutons, voici donc l'objet en question :



Les explications qui suivent quant à la symbolique du drapeau tibétain proviennent d'un ouvrage scolaire édité par le "Tibetan Cultural Printing Press" de Dharamsala en 1989.

En position centrale se trouve une somptueuse montagne recouverte par les neiges, symbole de la grande nation du Tibet universellement connu comme étant le "Pays aux Monts Enneigés". Dans le ciel, les 6 raies rouges sont le symbole des "Six Tribus" qui sont traditionnellement considérées comme étant à l'origine du pays : les "Se", "Mu", "Dong", "Tong", "Dru", et "Ra".

Les 6 raies bleues foncées sont le symbole du ciel.

La combinaison de ces 12 raies, les 6 rouges pour les "ancêtres" et les 6 bleues foncées pour le "ciel", symbolise l'incessante activité déployée par les protecteurs "noirs et rouges" agissant au Tibet afin d'y préserver l'harmonie, tant spirituelle que séculière.

Au sommet de la montagne enneigée, il y a un soleil dont le rayonnement s'étend dans toutes les directions. Il est le symbole de la prospérité ainsi que de la liberté sociale et spirituelle équitablement partagées par tous les habitants du Tibet. Sur les versants de la montagne se tiennent fièrement deux "lions des neiges" dont la crinière flamboyante est la marque qu'ils ignorent la peur. Ils sont le symbole de la réussite et de l'accomplissement du pays et de ses habitants, tant sur un plan social que sur un plan spirituel.

Les "trois joyaux" qu'ils maintiennent élevés devant eux sont le symbole de l'éternel respect et l'indestructible confiance que le peuple tibétain conserve à l'égard de ceux qui, dans le Bouddhisme, sont les "Trois Refuges Sublimes": "Le Bouddha, le Dharma et la Sangha (communauté monastique)".

Entre les deux lions, il y a un joyau coloré composé de deux parties inextricablement enchassées l'une dans l'autre. C'est le symbole de l'attention que porte le peuple tibétain tant à l'éthique telle qu'elle est enseignée dans le bouddhisme par l'abandon des "10 actes non-vertueux", qu'à la morale sociale grâce au respect des "16 règles civiques" édictées à l'époque de l'empereur Song Tsèn Gam Po.

Enfin, la bordure jaune au pourtour du drapeau symbolise la diffusion, en toutes directions et à toutes les époques, de la parole du Bouddha dont l'éclat est en tous points semblable à celui de l'or le plus pur !

Etre en possession d'un drapeau tibétain au Tibet d'aujourd'hui expose à une peine de prison de 7 ans...

(Thierry Lamouroux, traducteur).

Pour l'ACM, Yves BERTRAND



ADMR – Demande d'emploi - Urgent



ADMR MARCILLY LE HAYER
MAIRIE - RUE DE LA MOTTE
10290 MARCILLY LE HAYER
TEL : 03 25 39 72 81

DEMANDE D'EMPLOI

URGENT

L'ASSOCIATION DE MARCILLY LE HAYER RECHERCHE DES AIDES A DOMICILE AYANT LE PERMIS B + LE VEHICULE (INDISPENSABLE).

ACTIVITES PRINCIPALES :

- ENTRETIEN DU LOGEMENT
- ENTRETIEN DU LINGE ET REPASSAGE
- PREPARATION DES REPAS
- AIDE AUX COURSES
- LAVAGE DES VITRES
- STIMULATION AUX GESTES QUOTIDIEN
- PROMENADE, VIE SOCIALE
- AIDE HABILLAGE, DESHABILLAGE

(L'EXPERIENCE DES TOILETTES AUX PERSONNES SERAIT UN PLUS)



ADMR de Marcilly Le Hayer Rue de la Motte 10290 Marcilly le Hayer
Tel / Fax : 03 .25.39.72.81 - Mail : admr.marcilly@fedc10.admr.org
Permanences bureau : Mardi 09h00-12h00 / 13h00 à 17h00
Vendredi 09h00 à 12h00

Tennis club Mesnillois

Chers adhérents, lors de la dernière A.G. de l'E.S.M., il a été voté que l'ensemble des sections (tennis, sport co, badminton, etc...) doivent s'harmoniser pour leur année de sport, à savoir du 1er septembre au 31 aout de l'année suivante.

Cela veut donc dire qu'EXCEPTIONNELLEMENT, votre adhésion en cours vous couvrira jusqu'au 31 aout au lieu du 30 avril habituellement. (Soit 4 mois gratuits)

Mais comme j'ai déjà eu des demandes de personnes qui souhaiteraient jouer, je vous informe qu'il est donc possible d'adhérer juste pour la période allant du 1er mai au 31 aout 2015 pour 8€00.

Par contre, dès le 1er septembre, vous devrez re-cotiser à l'ESM et revenir chez moi pour l'adhésion tennis 2015/2016 qui sera toujours de 12€ par personne ou 40€ pour une famille et ce jusqu'au 31 aout de l'année suivante.

Enfin, suite à de nouvelles dégradations survenus dernièrement sur le stade (éclairage des paniers de basket et placard de réservation au tennis) dont j'ai été témoin, un panneau neuf a été acheté et fixé sur le court, mais ce sera le dernier à coup sûr !!!!!!!

Le président du Tennis, Christophe VELUT

Stage ASOFA Foot et multisport

L'ASOFA organise un stage du 4 au 7 Mai au stade de Mesnil Saint Loup pour les 5 - 13 ans.

Plus de renseignements auprès de Thomas COURTOIS au 06.30.90.01.50 ou par mail à thomas-courtois@hotmail.fr

Thomas COURTOIS

Paroisse

Dimanche 03 mai 2015 : Messe à 10h30 à Faux Villecerf

Dimanche 10 mai 2015 : Messe à Dierrey-Saint- Pierre

Jeudi 14 mai 2014 : Messe à 10h30 à Mesnil-Saint-Loup. Fête de l'ascension. Profession de foi.

La paroisse



Randonnée pédestre et VTT

L'E.S.M. VTT
de MESNIL SAINT LOUP
organise leur



13^{ème} Randonnée pédestre et VTT Vendredi 1^{er} mai 2015

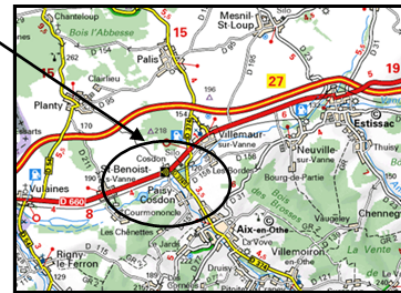
4 circuits vous seront proposés : 5 km, 10 km, 19 km et 25 km.

Départ du plan d'eau de PAISY-COSDON



Inscriptions sur le lieu de départ
de 8h à 12h (9h30 maxi pour le 25
km)

- 4€ par personne
 - gratuit pour les - de 10 ans
- Ravitaillement sur les circuits



Renseignements : 03-25-40-49-25 ou 03-25-40-44-98

Imprimé Par Nos Soins

Annonces

Donne lit bébé à barreaux, blanc, avec matelas.
S'adresser à Dominique Courtois, 21 rte de Faux, Mesnil Saint Loup.

Dominique COURTOIS au 03.25.40.95.31

Donne tubercules dahlias Blancs-Rouge-Roses.
6 plants de thuyas en pots.

André GATOULLAT – 21 grande rue – 03.25.40.45.77

Vends Pavillon de 2005 à Mesnil st Loup.
175 m2 de surface habitable, 4 chambres, sous-sol et cave.
Terrain d'environ 2500 m2.
Chauffage au gaz de ville.

Baptiste BECARD au 06.33.45.34.30 ou 03.25.80.46.08

